

## À Cruis,

une nouvelle association pour la défense animale vient de voir le jour :



## « Animalure »

Fondée le 20 mars 2021, ANIMALURE est une association réactive et de terrain qui a pour but le sauvetage des animaux de toutes espèces, leur protection contre toute forme de maltraitance ainsi que la défense de leurs droits.

Elle intervient sur le territoire de la commune de Cruis et des communes voisines rattachées à l'intercommunalité Pays de Forcalquier – Montagne de Lure.

## **Actions:**

Elle participe au sauvetage des animaux en détresse (blessés, égarés, jeunes séparés de leurs parents...), quelle que soit leur espèce. Elle les remet sur pattes ou les confie à des structures adaptées. Elle enquête sur le terrain à la suite des signalements de maltraitance.

Elle recherche des solutions d'accueil par placement en famille d'accueil ou dans des lieux créés/aménagés à cet usage.

Elle propose les espèces domestiques à l'adoption.

Elle souhaite travailler en synergie avec les vétérinaires et les municipalités pour développer une sensibilisation citoyenne au bien-être animal.

## **INFOS PRATIQUES:**

Pour contacter l'association "Animalure":		<b>■</b> : B.P. 25	04230 Saint Etienne les Orgues	
<b>≢</b> ■: <u>animalure04@gmail.com</u>	₫:06872	7 61 07 / 06 15		
Bulletin d'Adhésion Individuel à ANIMALURE				
Nom :	Pr	énom :		
Adresse :				
Tél :	_Courriel :			
Adhésion pour l'année 2021 : 10€.	Don :			
Bulletin d'Adhésion Famille à ANIMALURE				
Personne Responsable :				
Nom :	F	Prénom :		
Adresse :				
Tél :	_Courriel :	<del> </del>		
Membres de la Famille :				
Adhésion pour l'année 2021 : 15€.	Don:			